

Subsides

● (2230)

Nous suivons donc une procédure bien établie en ce qui a trait aux votes sur les prévisions budgétaires. Je pense qu'il est bien évident pour les députés que...

M. Lambert: C'est faux.

Mme le Président: Non, ce n'est pas faux. De fait, c'est tout à fait exact. Seul le gouvernement peut présenter des motions en vue de faire des dépenses. C'est pourquoi lorsqu'un député donne préavis de son intention de voter contre un crédit, ce préavis doit être transformé en motion portant adoption. J'ai donc le devoir de mettre aux voix la motion portant adoption de ce crédit particulier, ce que je viens de faire. La parole est au député du Yukon (M. Nielsen).

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. Je n'arrive pas à entendre le député.

M. Nielsen: Vous voudrez bien m'excuser, madame le Président, j'ai peut-être mal entendu. Je vous ai entendu demander le vote sur le bill que nous débattons. Le vote ne portait pas sur la motion dont il a été donné préavis à la page IX du *Feuilleton*. Le vote, madame le Président, porte sur la motion présentée par le député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty).

Des voix: Oh oh!

Mme le Président: Si nous pouvions avoir un peu de calme, nous pourrions régler cette affaire.

M. Nielsen: J'aimerais rappeler à ce propos les deux derniers précédents parce que nous avons déjà connu ce genre de problème qui a d'ailleurs été résolu chaque fois de façon différente. Dans le premier cas, madame le Président, l'Orateur était au fauteuil. C'était le 22 juin 1978. La Chambre allait voter sur un bill similaire. L'Orateur a dit à cette occasion comme on peut le lire dans le hansard:

Ainsi donc, la motion porte que le crédit n° 20 soit agréé. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Il s'agit précisément de la motion dont le député de Wellington-Dufferin-Simcoe a donné préavis. Ceci figure à la page 6687 du hansard—je cite:

DES VOIX: Non.

M. L'ORATEUR: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

DES VOIX: Oui.

M. L'ORATEUR: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

DES VOIX: Non.

M. L'ORATEUR: A mon avis, les non l'emportent.

M. L'ORATEUR: La Chambre est-elle prête à procéder au vote sans un nouvel appel du timbre?

DES VOIX: D'accord.

Et plus loin:

(La motion de M. Andras, mise aux voix...)

Cette fois l'avis était au nom de M. Andras. Le vote a eu lieu sur ce crédit-là, le 10c. Même chose le 22 juin 1978, la motion étant au nom de...

Mme le Président: A l'ordre. Peut-être le député peut-il m'aider, parce qu'il n'est pas nécessaire d'embrouiller les choses. Le député a demandé la parole pour me dire que je n'avais pas mis aux voix ce crédit précis contre lequel le député de Wellington-Dufferin-Simcoe entendait voter. Mais j'ai lu à la Chambre ce crédit 10c, d'un montant de \$8,900,000 et cetera; c'est ce que j'ai mis aux voix.

C'est sur cette motion précise que j'ai demandé à la Chambre de voter. Le député me dit maintenant que nous devrions voter en premier lieu sur cette motion précise à laquelle un député a l'intention de s'opposer. C'est exactement ce que je fais. C'est ce que je demande à la Chambre de faire, et c'est normal.

M. Nielsen: Madame le Président, c'est exactement la procédure que nous devrions suivre et peut-être ai-je mal entendu. J'avais cru comprendre...

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Je vais suivre votre exemple, Pierre. J'avais cru comprendre que la présidence allait mettre aux voix le bill et non l'avis de motion du député. La bonne façon de procéder est de voter d'abord sur le crédit 10c.

Mme le Président: Le député se trompe. Je suppose qu'il était distrait lorsqu'il a lu la motion, mais je puis le comprendre.

● (2235)

(Vote n° 140)

POUR

Messieurs

Allmand	Demers	Hervieux-Payette
Appolloni	Deniger	(M ^{me})
(M ^{me})	Desmarais	Hopkins
Axworthy	Dingwall	Isabelle
Bachand	Dion	Johnston
Baker	Dionne	Joyal
(Gander-Twillingate)	(Northumberland-	Kelly
Beauchamp-Niquet	Miramichi)	Killens (M ^{me})
(M ^{me})	Dubois	Lachance
Bégin (M ^{me})	Duclos	Lajoie
Berger	Dupont	Lalonde
Blais	Dupras	Lamontagne
Blaker	Duquet	Landers
Bloomfield	Erola (M ^{me})	Lang
Bockstaël	Evans	Laniel
Bujold	Ferguson	Lapierre
Burghardt	Fisher	Lapointe
Bussièrès	Fleming	(Charlevoix)
Caccia	Flis	Lapointe
Campbell	Foster	(Beauce)
(M ^{lle})	Fox	Lefebvre
(South West Nova)	Francis	Loiselle
Campbell	Frith	Lonsdale
(LaSalle)	Garant	MacBain
Campbell	Gauthier	MacEachen
(Cardigan)	Gendron	Mackasey
Chénier	Gimaiel	MacLaren
Collenette	Gingras	MacLellan
Comtois	Gourd	Malépart
Corbin	(Argenteuil-Papineau)	Maltais
Corriveau	Gourde	Marceau
Cosgrove	(Lévis)	Massé
Côté (M ^{me})	Gray	Masters
Cousineau	Guilbault	McCauley
Cullen	Harquail	McRae
Cyr	Henderson	Nicholson
Daudlin	Herbert	(M ^{lle})
Dawson		